

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE PAROISSIALE ORDINAIRE du 4 avril 2017 à la salle villageoise de Saint-Saphorin

Daniel Buache ouvre la séance à 20h07.

Régulièrement convoquée, l'Assemblée Paroissiale peut délibérer.

Daniel Buache souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et les remercie de consacrer une soirée aux affaires de la Paroisse et il remercie l'assemblée de la confiance accordée lors de son élection à la présidence. Il salue le corps pastoral et les membres du conseil paroissial et son président M. Jacques-André Henry.

Mme Catherine Abrecht, diacre stagiaire, se présente à l'assemblée.

Il excuse l'absence des personnes suivantes : Mme Monique Bovon, Nicole Marguerat, Janine Henry, Anne-Lise Vuilleumier Luy, Odile et Henriette Dubuis, Roger et Mary-José Ramelet, Jacques et Paulette Guignard, M. Oscar Cherbuin.

33 personnes sont présentes ce soir.

L'ordre du jour a été largement diffusé. Il sera suivi tel quel.

L'ordre du jour de la présente Assemblée ordinaire est le suivant :

1. Résumé des principes constitutifs de l'EERV et prière.
2. Approbation du PV de l'AP ordinaire du 16 novembre 2016.
3. Informations relatives à la vie paroissiale et régionale.
4. Informations relatives au Synode.
5. Présentation des comptes 2016.
6. Rapport de la Commission de gestion et des finances.
7. Discussion sur les Comptes.
8. Adoption des Comptes 2016
9. Divers.
10. Prière de clôture.

Il est alors suivi tel qu'il est proposé.

1. Résumé des principes constitutifs de l'EERV et prière

Daniel Buache lit quelques points essentiels des principes constitutifs de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud. Il prononce ensuite une prière.

2. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée ordinaire du 16 novembre 2016

Ce PV était à disposition au secrétariat et a été largement diffusé à la sortie du culte.

Sibylle Peter, page 2 : 5 réunions œcuméniques pour l'éveil à la foi et non le culte de l'enfance.

Christiane Arn . Page 2, Bose et non Boze.

Rose-Marie Girschweiler et non Guirschweiler.

Ce PV est accepté à l'unanimité moins une abstention avec remerciement à la secrétaire.

3. Information sur la vie paroissiale et régionale

Jacques-André Henry prend la parole.

Le conseil paroissial fonctionne sous forme de 7 commissions. Chaque commission a rédigé un rapport pour 2016 (annexé au PV) qui est lu.

Daniel Buache remercie les différentes interventions.

Isabelle Kuffer précise qu'il y a eu les Kids Game dans Vie Communautaire.

Informations régionales

François Paccaud nous donne des infos sur la région. Il nous informe de la situation ministérielle dans le canton et la région. Le poste de 50%, dès août, ne sera pas repourvu pour notre paroisse. Info sur les remplacements possibles de ministres entre Paroisse.

28 avril : première soirée des activités de la Cuvée de la Réforme à Tolochenaz (Cave de la Côte).

Samedi de Pâques : stand au marché de Morges.

ASACREMA (Association de soutien aux activités culturelles de la région Morges-Aubonne) a organisé la passion en 2015. Les paroisses peuvent faire des demandes à cet organisme si elles désirent organiser une manifestation.

4. Informations relatives au Synode

Synode de mars : discussion sur l'avenir ministérielle et la place de l'Eglise dans la société. Réflexion sur l'avenir des dotations pour 2018. Comment allons-nous faire ? Poursuivre ce que nous faisons ? Tenter des choses pour toucher la population avec moins de force disponible ? Le canton assure un minimum au niveau des postes ministérielles.

Réfléchir sur comment former des aminateurs d'Eglise, imaginer quelles tâches pourraient être prises en charge par ces animateurs.

Mme Magnollay se pose la question sur l'organisation des pasteurs qui prend comme ça du temps.

François Paccaud répond que certaines préparations ne sont pas déléguables à la secrétaire ou à des laïcs.

Michel Muller souligne qu'avec Anne-Claude, ils s'occupent de la gestion de l'occupation du Temple. La commune a délégué cette tâche à la Paroisse. C'est Olivier Jordan qui reprendra cette gestion à l'avenir. Il organise la table des cultes et des colloques.

Christophe Peter dit qu'au niveau jeunesse, il y a beaucoup d'énergie et de temps à mettre pour réunir un groupe.

5. Présentation des Comptes 2016

Olivier Jordan prend la parole et nous présente son rapport (en annexe).

Résultat positif de Fr. 2660.98.

6. Rapport de la Commission de gestion et des finances

François Chollet nous lit ce rapport et nous soumet des remarques de la Commission de gestion et des finances.

7. Discussion sur les Comptes

Pas de question.

8. Adoption des Comptes 2016

Ces comptes sont acceptés à l'unanimité avec décharge au Conseil paroissial.

Daniel Buache remercie Olivier Jordan et la commission de gestion pour son travail.

9. Divers

Daniel Buache a reçu la lettre de démission de la secrétaire de l'assemblée paroissiale. Il annonce la prochaine assemblée paroissiale le mercredi 29 novembre 2017, lieu à définir.

Denis Pittet nous annonce le résultat de la Vente Terre Nouvelle : Bénéfice de Fr. 4343.60. La commission va se réunir pour faire le bilan.

Mme Magnollay est contente que cette assemblée se fasse à St-Saphorin. Elle demande qu'à Colombier les horaires de cultes soient différents. 3 lecteurs sont actifs à Colombier. S'il y a défection c'est difficile de trouver un remplaçant. Les cultes de Pâques et de Noël sont à 11h00, c'est compliqué, surtout si l'on a de la famille à dîner. Elle propose que l'horaire de Morges reste le même mais qu'un deuxième officiant célèbre le culte dans les villages à une heure plus raisonnable. Les gens de Colombier ne se sentent plus concernés, le village a changé 3 fois de Paroisse. Elle demande aux pasteurs d'aller se montrer. Les gens ne se sentent plus connectés. Il n'y a plus d'activités de la paroisse dans le village.

Sibylle Peter répond qu'un groupe d'enfants du culte de l'enfance et de l'éveil à la fois se réunit à Colombier et qu'elle est en lien avec des familles.

Mme Magnollay demande que ces familles soient accorchées pour des petites tâches.

Diego Arn constate qu'auparavant le ministre habitait la Paroisse. Difficile de trouver un statut qui convienne à tout le monde.

M. Magnollay était contente de voir autant de monde (enfants) au culte touzâges. Il faut mettre toutes les priorités pour faire venir des enfants au culte de l'enfance. Si on perd notre jeunesse, où ira-t-on à l'avenir.

Isabelle Kuffer propose que les cultes centraux tournent dans les villages.

Daniel Buache donne la balle dans le camp du conseil et des ministres pour réflexion.

Nelly Gut souligne que plusieurs personnes ne viennent plus aux assemblées, car c'est le soir.

Sibylle Peter souligne que dans d'autres paroisses, une des assemblées se fait après le culte et l'autre un soir.

M. Wanner a retenu de ce qui se faisait à la Vallée de Joux : mettre l'accent sur les enfants. Il nous relate des souvenirs de cultes où sont annoncés des anniversaires de mariage et de baptême avant le culte.

Christophe Peter souligne que les réflexions au niveau jeunesse se font au niveau région. Il cherche comment approcher les familles et enfants avec une société qui change. Inventer de nouveaux modèles. Il y a des jeunes des villages qui sont en lien avec lui dans d'autres lieux mais par forcément dans les cultes du dimanche matin. Rencontre le 26 avril : réunion des parents, des conseillers, des catéchètes pour faire un bilan.

Sibylle Peter remarque que l'enfance c'est l'Eglise d'aujourd'hui, mais qu'il est difficile que les familles nous rejoignent. Le groupe de Colombier se réunit à l'école à côté de l'unité d'accueil, il y a plus d'enfants. Dans les villages, les familles se sentent peut-être plus concernées. A Morges, 7 enfants sont présents ! Beaucoup de courrier sont envoyés en début d'année scolaire.

Daniel Buache souligne que ces moments d'échange sont importants pour tous.

10. Prière de clôture

Michel Muller prononce une prière.

Daniel Buache lève la séance à 21h29.

Au nom de l'Assemblée Paroissiale

Daniel Buache
Président

Murielle Arn
Secrétaire

Annexes : le rapport de la commission de gestion, le rapport du caissier, le rapport du conseil paroissial
